

Avant-propos

La prévention des risques sanitaires liés à l'environnement est-elle une nouvelle mode ?

On pourrait être tenté de le penser tant la multiplication des articles et des interventions sur le thème santé-environnement est spectaculaire.

Mais il faut se rappeler que les premières mesures qui peuvent être considérées comme à l'origine de la réglementation environnementale ont été prises face à des préoccupations d'hygiène ou de sécurité : décret de 1810 relatif aux manufactures et ateliers insalubres, incommodes et dangereux, loi de 1845 sur les substances vénéneuses, arrêté de 1883 du préfet Poubelle entraînant le début de la collecte des ordures ménagères.

Au niveau international, à la suite de la marée noire du Torrey-Canyon, les publications appelant à la sauvegarde de l'environnement ont été nombreuses et la première conférence internationale sur l'environnement de Stockholm a marqué le réel démarrage des politiques d'environnement, notamment s'agissant de la réduction des pollutions. Il ne s'agissait plus uniquement de limiter les nuisances et les risques pour l'homme mais d'agir sur les impacts affectant les milieux et de préserver les ressources.

En France, dans les années 60-70, la profonde modernisation du dispositif réglementaire dans les domaines de l'eau, de l'air (1961), de la protection de la nature ou des installations fixes a permis une diminution significative de certaines pollutions, par exemple celles relatives au dioxyde de soufre ou aux métaux lourds, une

amélioration de la qualité de l'air pour certains polluants et une amélioration de la qualité des eaux distribuées au robinet.

Mais malgré ces progrès, il est apparu que les effets à long terme des polluants, même à des faibles doses, pouvaient constituer des problèmes majeurs de santé publique. Ainsi le tournant du millénaire nous fait revenir en quelque sorte aux préoccupations premières d'hygiène avec l'apparition de la notion de sécurité sanitaire environnementale.

Pollution atmosphérique, dioxine, amiante, stations de téléphonie mobile, éthers de glycol... : la liste est longue de dossiers qui suscitent l'émoi du public vis-à-vis des pollutions environnementales, réelles ou supposées, pouvant avoir un impact sur la santé. La sensibilité croissante de nos compatriotes à la sécurité sanitaire environnementale peut sans doute s'expliquer par l'amélioration de l'information du public, les progrès des connaissances et des dispositifs de surveillance, l'abaissement des seuils d'acceptabilité de risques. Elle tient aussi à la complexité des questions traitées : autant l'on peut agir dans le domaine de l'hygiène et de la prévention des pollutions industrielles majeures, autant l'exercice s'avère beaucoup plus difficile quand il s'agit de pollutions diffuses et multiples auxquelles peut être soumise la population sur de longues durées.

Mais, surtout, les incertitudes dans ce domaine renforcent les attentes de la société civile quant à la connaissance et la prévention de l'impact des pollutions sur la santé.

De nombreuses controverses ou incertitudes scientifiques existent sur la part des cancers liés à des facteurs environnementaux, le nombre de travailleurs exposés à des substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques, le lien éventuel entre le doublement de la prévalence des maladies allergiques respiratoires et la pollution atmosphérique ou encore les raisons pour lesquelles les couples connaissent des difficultés croissantes à concevoir.

Les risques liés à la pollution à l'intérieur des locaux sont également mal connus alors même que la population y séjourne environ 80 % de son temps. Et parmi les 100 000 substances chimiques commercialisées dans le monde, seuls quelques milliers ont fait l'objet d'une évaluation

approfondie des risques sanitaires qu'elles sont susceptibles de présenter. Pour évaluer ces risques il convient d'améliorer non seulement la connaissance des dangers intrinsèques liés à ces substances mais également celle relative aux modes de vie et aux modèles d'exposition.

Les risques sanitaires liés à l'environnement constituent donc un défi pour les scientifiques, les experts et les décideurs, qu'ils soient publics ou privés. Le dossier de ce numéro de janvier en est l'illustration et devra être complété dans une édition ultérieure où seront abordées les actions de prévention afin d'offrir à nos lecteurs une image plus exhaustive de cette question.

Philippe SAINT RAYMOND